

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux
et des Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 37

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
@
province-sud.nc

affaire suivie par

N° 2016-20123/DENV

Nouméa, le 27 JUIL. 2016

Le Directeur

à

Madame
Gérante de la société ECOTRANS SARL
17 lot Julisa
98890 Païta

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - Installation de tri, transit et traitement de déchets non dangereux, sis 4 avenue de la baie de Koutio, zone industrielle de Ducos, commune de Nouméa

Référence : dossier de déclaration reçu 02 février 2015, complété le 19 juin 2015 et 6 juillet 2016

Pièces jointes : - un récépissé de déclaration ;

- une copie de la délibération n° 334-2016/BAPS/DENV du 21 juin 2016 ;
- une copie de la délibération n° 806-2012/BAPS/DENV du 10 décembre 2012 ;
- un mémo relatif à la déclaration ICPE ;
- un accusé de réception.

Madame,

Veuillez trouver ci-joint le récépissé de déclaration n°2016-20121/DENV du - 6 JUIL. 2016 délivré à la SARL Ecotrans, concernant l'exploitation d'une installation de tri, transit et traitement de déchets non dangereux, sis 4 avenue de la baie de Koutio, zone industrielle de Ducos, commune de Nouméa

Vous trouverez également ci-joint les délibérations n°334-2016/BAPS/DENV du 21 juin 2016 et n°806-2012/BAPS/DENV du 10 décembre 2012 fixant les règles générales et prescriptions techniques applicables auxquelles vous êtes tenu de vous conformer pour l'exploitation de cette installation.

Je vous saurais gré de bien vouloir retourner, dans les meilleurs délais, l'accusé de réception que vous trouverez ci-joint, dûment rempli et signé, à la direction de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur de l'environnement



Jean-Marie LAFOND



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

*6 route des artifices
BP LI
98849 Nouméa Cedex
Tél : 20 34 37 – Fax : 20 30 06*

(N°20123)

*Bureau des Installations classées pour la Protection
de l'Environnement*

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

A retourner dûment complété à la direction nommée ci-dessus

Je soussigné(e) _____

Agissant en qualité de : _____

Accuse réception du récépissé de déclaration n° 2016-20121/DENV, daté du **- 6 JUIL. 2016**,
concernant l'exploitation d'une installation de tri, transit et traitement de déchets non dangereux, sis 4 avenue de
la baie de Koutio, zone industrielle de Ducos, commune de Nouméa,

En date du _____

Signature